

PSYCHOLOGUE EN MILIEU SCOLAIRE

Que vous soyez en voie de devenir psychologue sous peu ou déjà en pratique, avez-vous envisagé le milieu scolaire pour exercer votre profession ?

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) recherche des psychologues pour des postes réguliers ou des remplacements, à temps plein ou à temps partiel.

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine ([carte des territoires](#)). Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire-primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 17 000 employées et employés dont 8 000 enseignantes et enseignants mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

Au CSSDM, l'emploi de psychologue comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide et d'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage afin de les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés? Lisez les [témoignages de nos ambassadeurs](#) !

Être psychologue au CSSDM, c'est bénéficier d'avantages tels que :

- Salaire et avantages enviables :
 - ✓ Fonds de pension public très intéressant
 - ✓ Assurances collectives
 - ✓ Remboursement de la cotisation à l'Ordre professionnel sous certaines conditions
- Rabais pour les employés (activités physiques, transport, téléphonie, lunetterie, informatique, lecture, etc.)
- Conciliation travail-famille facilitée :
 - ✓ Journées de maladies et pour affaires personnelles
 - ✓ Jusqu'à six semaines de vacances après une année ou au prorata du nombre de journées travaillées

Lieux de travail possibles et affectations adaptés à vos besoins

- ✓ [École primaires](#) et [secondaires régulières](#)
- ✓ [École primaires](#) et [secondaires régulières](#) avec classes spécialisées
- ✓ [École spécialisées](#) à vocation particulière

Qualification requise

- Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.
- Pour l'[École Lucien-Pagé](#) : connaissance de la langue des signes québécoise (LSQ 4) ou avoir un intérêt à apprendre la LSQ et à développer une expertise pour travailler avec une clientèle d'élèves sourds au secondaire.

*Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez-vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.

- **Vous ne disposez pas de ces qualifications académiques ?** Le gouvernement du Québec offre depuis la session d'automne 2022, une aide financière afin de soutenir les étudiants à temps plein de plusieurs programmes d'études collégiales ou universitaires requis dans le domaine de l'éducation. Pour savoir si vous êtes admissible et pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le site du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/bourses-perspective>
- **Vous êtes étudiante ou étudiant dans un domaine d'études qualifiant pour le CSSDM et vous recherchez un stage ?** Le CSSDM accueille chaque année de nombreux stagiaires qui bénéficient d'expériences enrichissantes et d'apprentissages de qualité dans nos milieux. Informez-vous [ici](#).

Atout

- Connaître et utiliser les outils psychométriques standardisés reconnus pour effectuer différentes évaluations.

Rémunération

Un taux horaire variant entre 28,33 et 52,88 \$/heure, selon votre scolarité et vos expériences. Une prime de rétention pourrait s'ajouter à votre taux horaire, informez-vous des modalités !

Vous devez faire parvenir vos attestations d'expérience qui sont pertinentes à la fonction au plus tard 30 jours suivant votre entrée en fonction pour que l'ajustement salarial soit fait

rétroactivement. Celles-ci doivent comporter les informations suivantes : fonction exercée, date de début et date de fin, nombre d'heures travaillées, nom de l'employeur, adresse et signature de ce dernier. Les attestations d'expérience seront analysées par le Bureau de la dotation.

Pour postuler cliquez [ICI](#)

Le CSSDM remercie les tous les candidates et les candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).